



**Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Guadeloupe**
10 rue Georges BIRAS
Parc d'Activités « la Providence »
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes

Abymes, le 15/06/2023

Groupement ou Service

☎ 0590 48 99 71
☎ 0590 48 36 20
Courriel : cindy.firmin@sdis971.fr
Affaire suivie par : Mme Cindy FIRMIN

Réf. : 2023/ / GSI/TRANS/ TS
Objet: perte lunettes de vue de M. Tony BERNARD au retour d'une mission au CIS de TDH et TDB
P.J.:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Thibault SANNAC, Chef du Service Transmissions du SDIS de la Guadeloupe, atteste que le 13/06/2023, au retour d'un déplacement au CIS de Terre-de-Haut et de Terre-de-Bas, à bord du vecteur Inter-Iles que M. Tony BERNARD a perdu ses lunettes de vue qui sont tombées à l'eau à la marina de Pointe à Pitre alors qu'il branchait le tuyau d'eau pour nous permettre de rincer le bateau. Il a tenté de plonger avec un masque pour les retrouver. Mais sans succès car la turbidité de l'eau était trop importante (présence massive de fines en suspension provenant de la vase).

Agents présents :

- Lcol COMBE;
- Lt JEANNOT;
- M. Jimmy CHOUCOUTOU;
- M. Thibault SANNAC;
- Adj DABRICOT.

Fait et délivrer pour servir et valoir ce que de droit.

Thibault SANNAC

Monsieur Thibault SANNAC
Responsable du Service Transmission

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20230719-Delib231907-04-DE
Date de réception préfecture : 02/08/2023